Gare origine/terminus ouest de la navette toulonnaise

Réunion publique du 3 décembre 2020

Sanary-sur-Mer

1. Accueil

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR:

Quelques informations / consignes pour cette réunion à distance

- **Le Garant de la concertation, indépendant de SNCF Réseau, participe à cette réunion et veillera au bon respect de son déroulement**
- **Cette réunion est enregistrée**
- **Vos micros sont coupés pour éviter les interférences**
- **Durant la séquence d'échanges, chaque participant aura la possibilité de s'exprimer**
  - Sollicitez la parole en activant la « main » ou via le chat
  - Exprimez-vous quand l'animateur vous donne la parole
  - Si vous formulez vos questions via le chat, elles seront relayées par l'animateur durant la séquence d'échanges

Présentation des intervenants et animateurs

ANIMATION / FACILITATION *NICAYA CONSEIL*

- Animateur : Stéphane Saint-Pierre
- Modératrice des échanges : Blandine Périchon
- Régisseuse : Laurence Gontard

INTERVENANTS

- Jean-Marc Illes – SNCF Réseau
- Philippe Holstein – Gares et Connexions
- Nicolas Guyot – SNCF Réseau
- Alain Préa – SNCF Réseau

- Soutien logistique à contacter en cas de problème technique
  → Jordan Fleurus

Via le chat de ZOOM

Via téléphone

Programme de la réunion

Heure	Réunion publique sur la localisation de gare origine/terminus ouest de la navette toulonnaise	Durée
18h00 - 18h10	Ajustements techniques	10’
18h10 - 18h20	Accueil et déroulement de la réunion	10’
18h20 – 18h50	- Rappels - Les objectifs du projet de navette toulonnaise - La gare origine terminus à Sanary-sur-Mer - La comparaison des 2 variantes de localisation	30’
18h50 – 20h00	Echanges avec les participants	70’

Philippe Quévremont
Garant de la concertation - CNDP

- Le garant veille à l'information et la participation du public
- Il est indépendant du maître d'ouvrage
- Priorité à la participation du public dans les réunions et par internet
- 30 minutes pour la présentation du projet par SNCF Réseau
- Pour vos interventions, courtoisie, brièveté et respect des personnes → **vous devez chercher à convaincre**

cndp Commission nationale du débat public

Charte pour cette réunion

- **Règle de base**

Tout le monde a raison…
… Partiellement !!!

- Respect
- Pas de jugement
- Écoute
- Bienveillance
- Echanger de façon respectueuse

Autres besoins de votre part ?

2. PRÉSENTATION DU PROJET DE GARE OUEST DE LA NAVETTE TOULONNAISE

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR :

01. RAPPELS

5 min

Décision ministérielle du 23 juin 2020 (1/2)

- Confirme les **positions du COPIL du 22 novembre 2019** sur le choix des opérations et leurs variantes sur le RER Toulonnais extrémité Ouest :
  - *Poursuite sur la variante La Seyne, gare actuelle, pour mettre en place la navette en phase 1 en cohérence avec l'ERTMS*
  - *Confirmation d'un programme de desserte, de la fréquence et du cadencement par la Région et TPM pour une extension à l'ouest du RER Toulonnais*
  - *Etudes complémentaires sur ce programme qui définiront les investissements nécessaires pour y répondre*
- **Précise les aménagements retenus sur par secteur géographique : sur le secteur du Var**
  - *Un origine terminus à l'ouest de Toulon, soit en gare actuelle de la Seyne, soit sur les communes de Sanary-sur-Mer ou de Saint-Cyr-sur-Mer en fonction des études complémentaires*

Décision ministérielle du 23 juin 2020 (2/2)

- **Demande à SNCF Réseau de mener les études complémentaires suivantes**
  - *Vous redéfinirez avec la Région PACA les objectifs de service et conduirez les études d'exploitation et techniques pour préciser les infrastructures nécessaires, leurs coûts et leurs incidences*
  - Une concertation avec les territoires qui n'ont pas encore été approchés jusqu'ici (Sanary-sur-Mer et Saint-Cyr-sur-Mer) sera également à organiser
  - A l'issue de ces études d'approfondissement et de la concertation, le choix de la gare ouest toulonnais se portera sur celle répondant le mieux aux objectifs de services et aux conditions d'acceptabilité locale
- **Demande à SNCF R de préparer le dossier d'enquête publique sur le périmètre des phases 1 et 2 avec l'objectif de lancement de l'enquête avant fin 2021**

Les 3 secteurs d'aménagement dans le Var

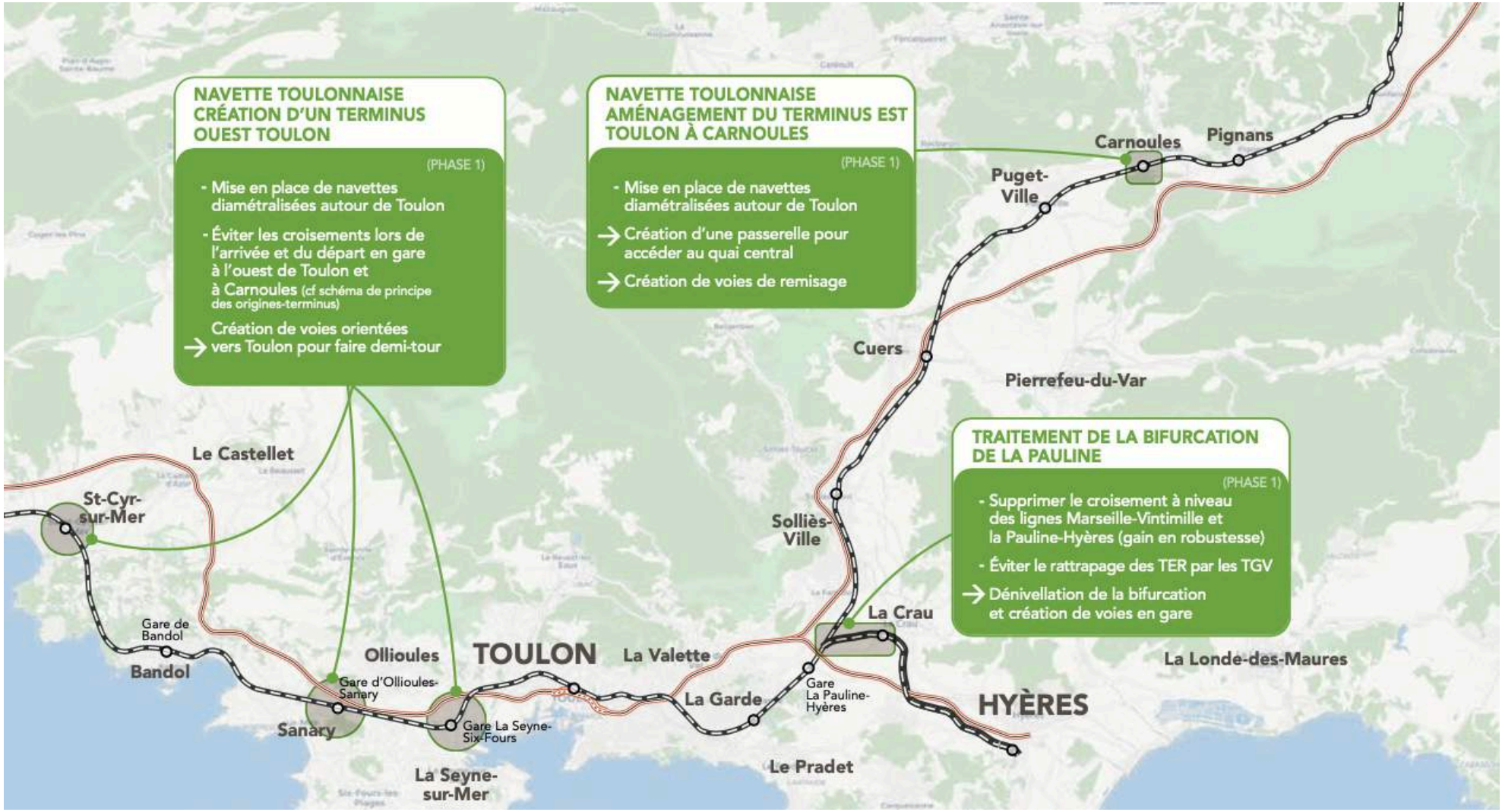

Les objectifs de la concertation complémentaire sur la gare ouest de la navette toulonnaise

- Partager les résultats des études d'approfondissement d'un positionnement plus à l'ouest de la gare origine/terminus soit à St-Cyr soit à Sanary :
  - Objectifs de services définis avec la région et les partenaires
  - Infrastructures nécessaires, leurs coûts et leurs incidences
  - Les conditions d'insertion urbaine de chaque variante
  - Comparaison de chaque variante
- Permettre de retenir un site d'implantation de la gare origine/terminus ouest de la navette toulonnaise, dans le respect du calendrier de l'enquête publique, lors du COPIL du 7 janvier 2021

Les modalités de recueil des contributions du public sur la gare ouest de la navette toulonnaise

- Réunion publique du 2 décembre : St-Cyr-sur-Mer
- Réunion publique du 3 décembre : Sanary-sur-Mer
- Registres en mairies (horaires d'ouverture) :
  - Saint-Cyr-sur-Mer
  - Sanary-sur-Mer
- Rubrique pour déposer vos contributions sur le site internet LNPCA : https://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr
- Lors de partage individuel dans le cadre de permanences locales en présentiel de SNCF Réseau
  - Saint-Cyr-sur-Mer : 8 décembre de 9h à 12h
  - Sanary-sur-Mer : 9 décembre de 14h à 17h
- Par courrier postal :
  - SNCF Réseau – Mission LNPCA – Navette toulonnaise
  - Les docks – Atrium 10.4
  - 10 place de la Joliette
  - BP 85 404
  - 13 567 Marseille Cedex 02

02. LES OBJECTIFS DU PROJET DE NAVETTE TOULONNAISE

7 min

Les objectifs du projet de navette toulonnaise confirmés par la Région et les partenaires

Créer une navette de type Réseau Express Métropolitaine entre 1 gare à l'ouest de Toulon et 2 gares à l'est de Toulon (Carnoules et Hyères)

- 6 TER/h/s
  - 2 TER/h/s semi-direct Marseille – Toulon desservant le terminus ouest
  - 2 TER/h/s omnibus traversant Toulon : gare ouest toulonnais → Carnoules / Les Arcs
  - 2 TER/h/s omnibus traversant Toulon : Marseille → Hyères
- Cadencement au 1/4h des TER omnibus
- Garantir une régularité de haut niveau de qualité en améliorant la robustesse du réseau
- Permettre la co-existence des trains lents (omnibus) et des trains plus rapides (gares principales) en maintenant la performance de chacun
- Permettre l'insertion de trains rapides supplémentaires sur l'axe, en phase 2

La structure des services autour de Toulon permis par la navette toulonnaise

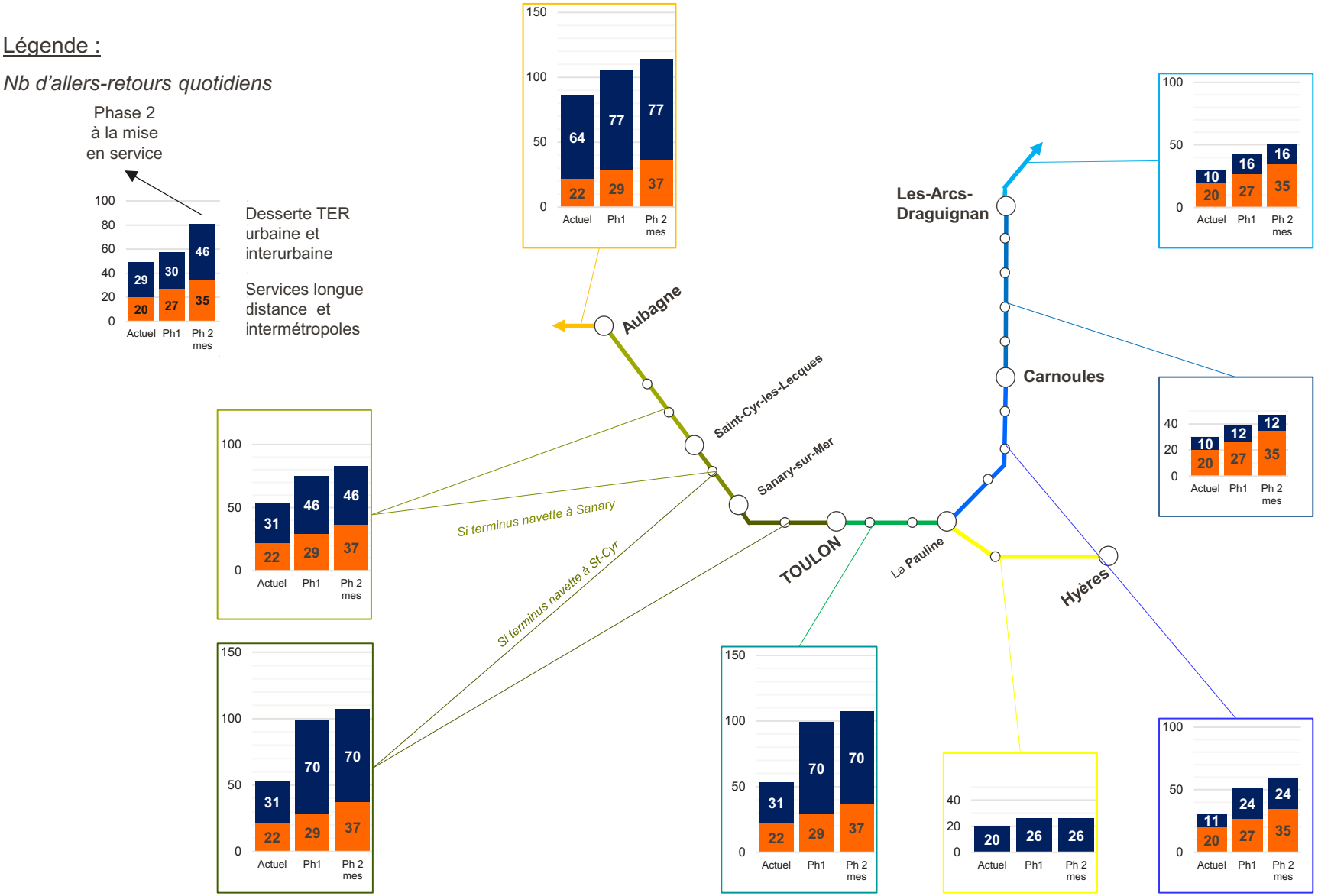

Principes de la gare origine / terminus

Créer des voies en impasse pour permettre aux TER de faire demi tour sans gêner la circulation des trains circulant entre Marseille et Toulon

- Situation actuelle

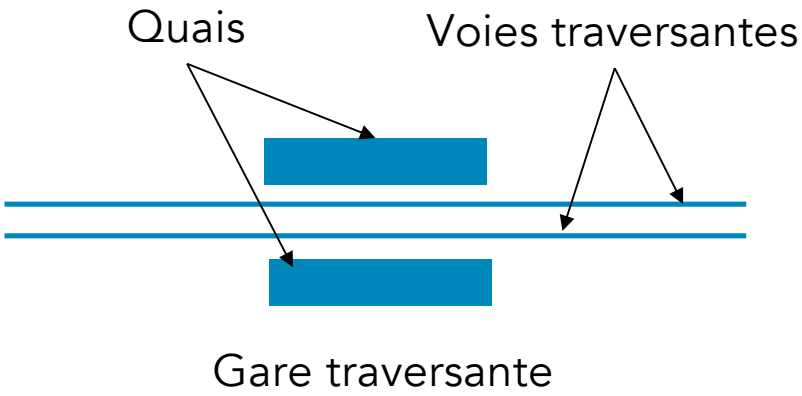

- Situation avec le projet

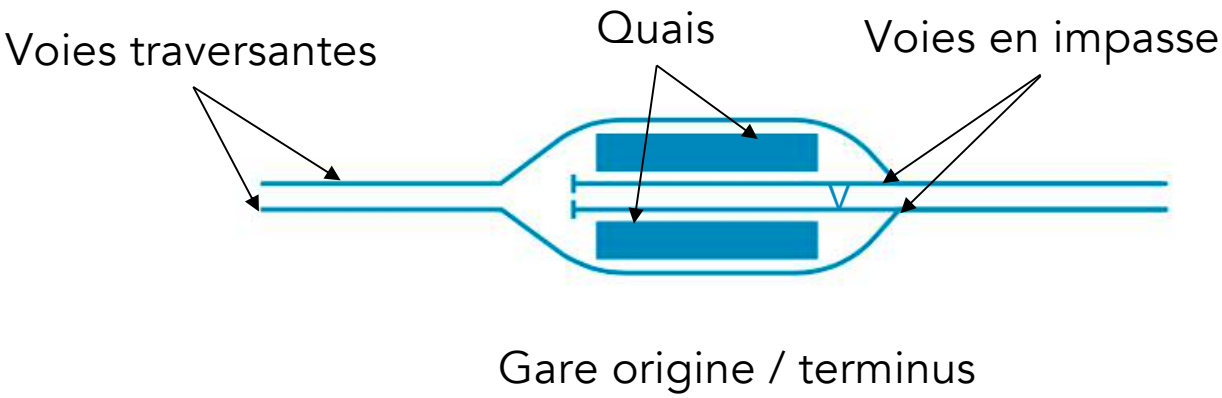

03. LA GARE ORIGINE-TERMINUS À SANARY

15 min

Gare de Ollioules-Sanary-sur-Mer – situation actuelle et situation projetée

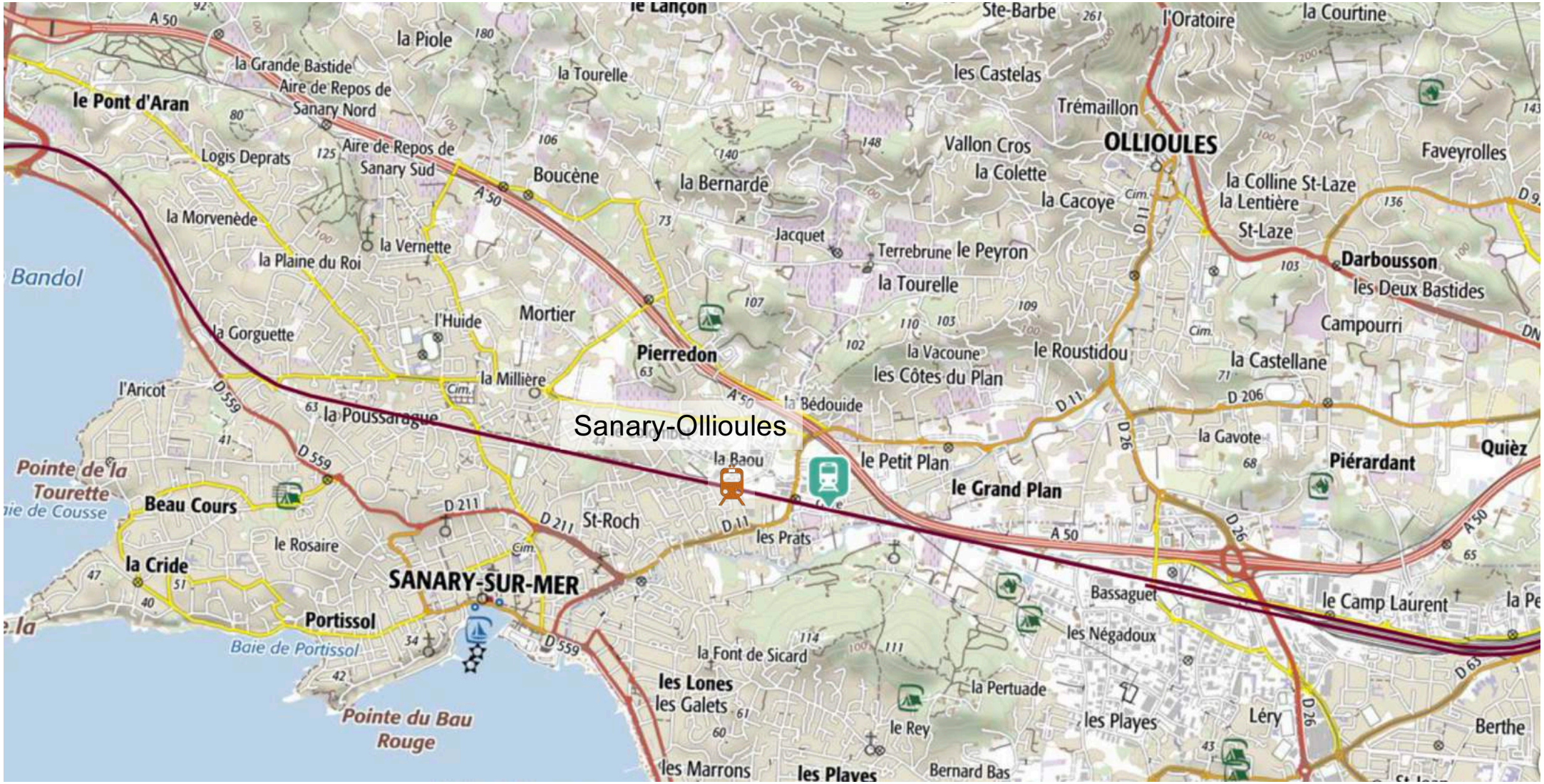

Gare actuelle

Gare projetée

Gare de Ollioules- Sanary-sur-Mer – situation actuelle

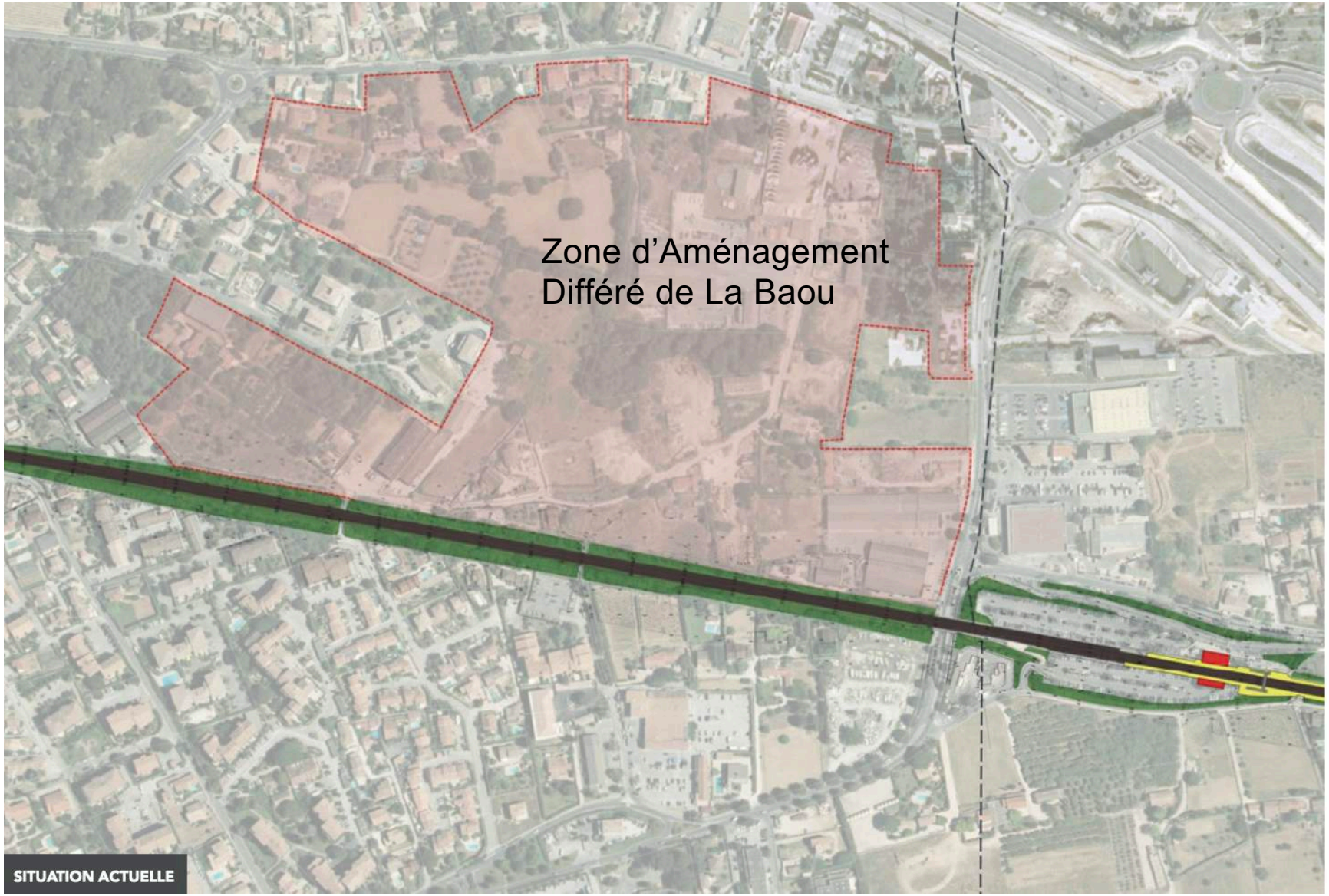

Gare de Sanary-sur-Mer – situation projetée

Un surcoût / aux sites envisagés en 2019 : création d'un pôle d'échanges multimodal avec parkings et foncier associés

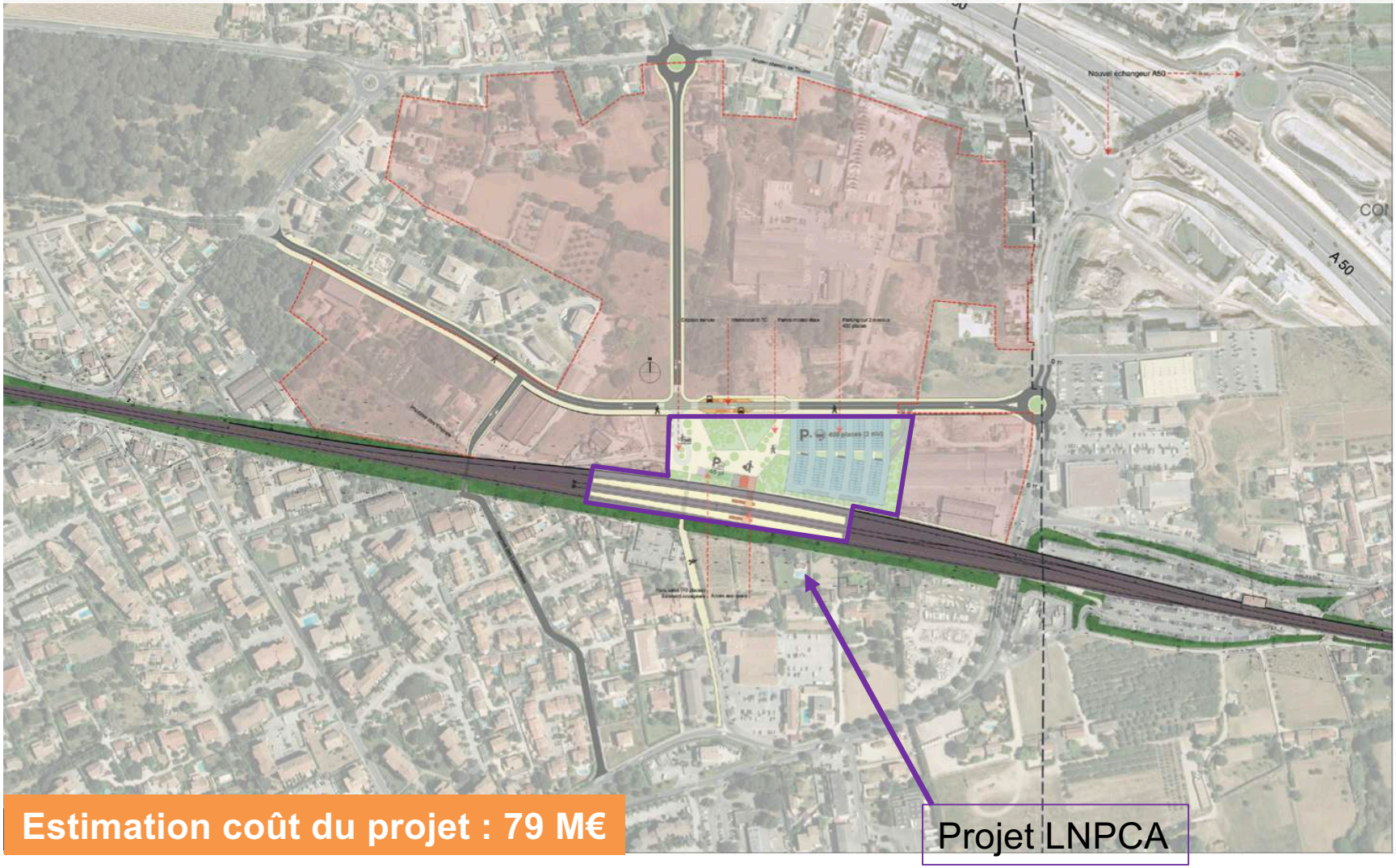

Estimation coût du projet : 79 M€

Gare de Sanary-sur-Mer – situation projetée

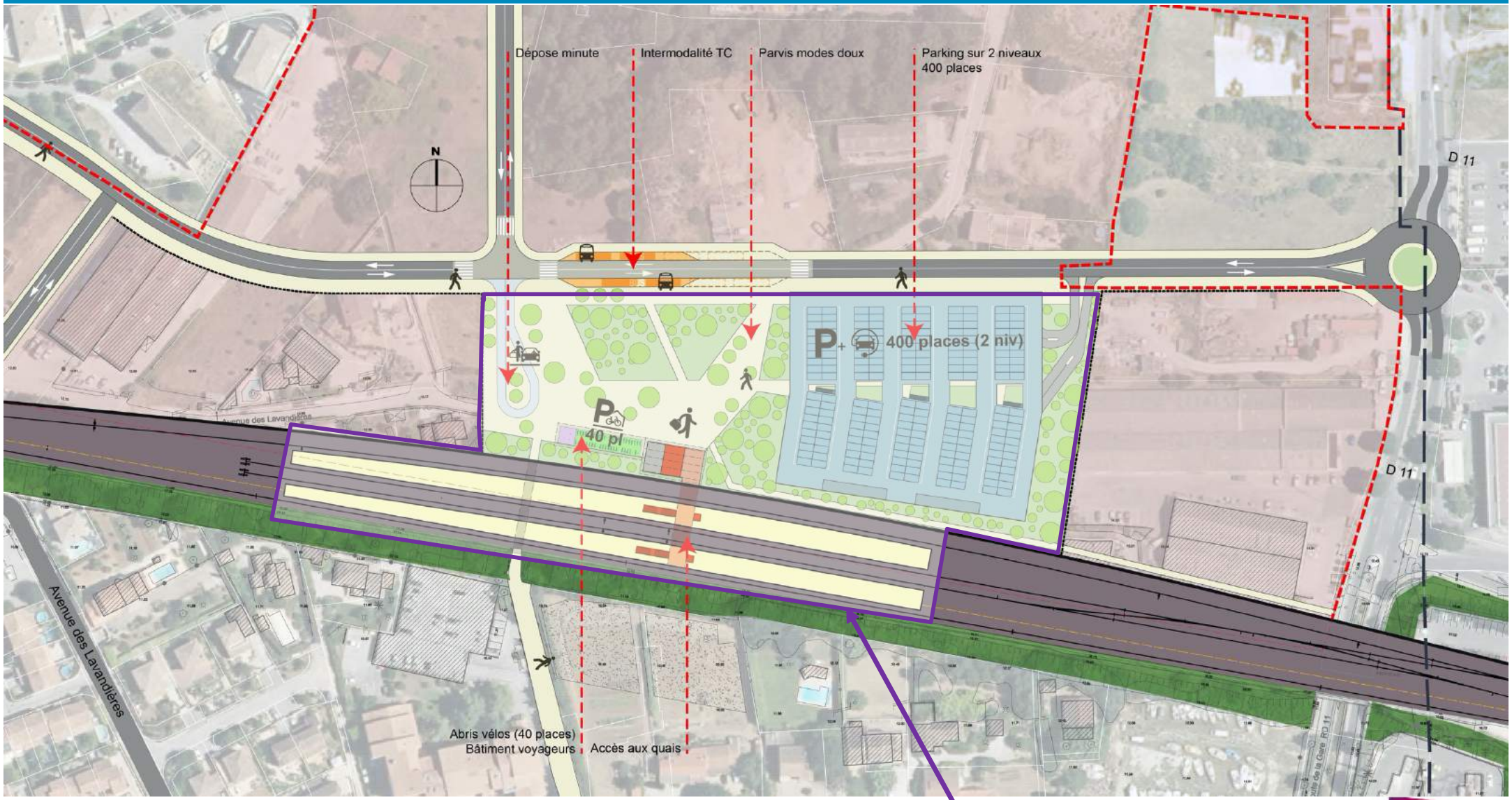

Projet LNPCA

Site de Sanary-sur-Mer – situation projetée

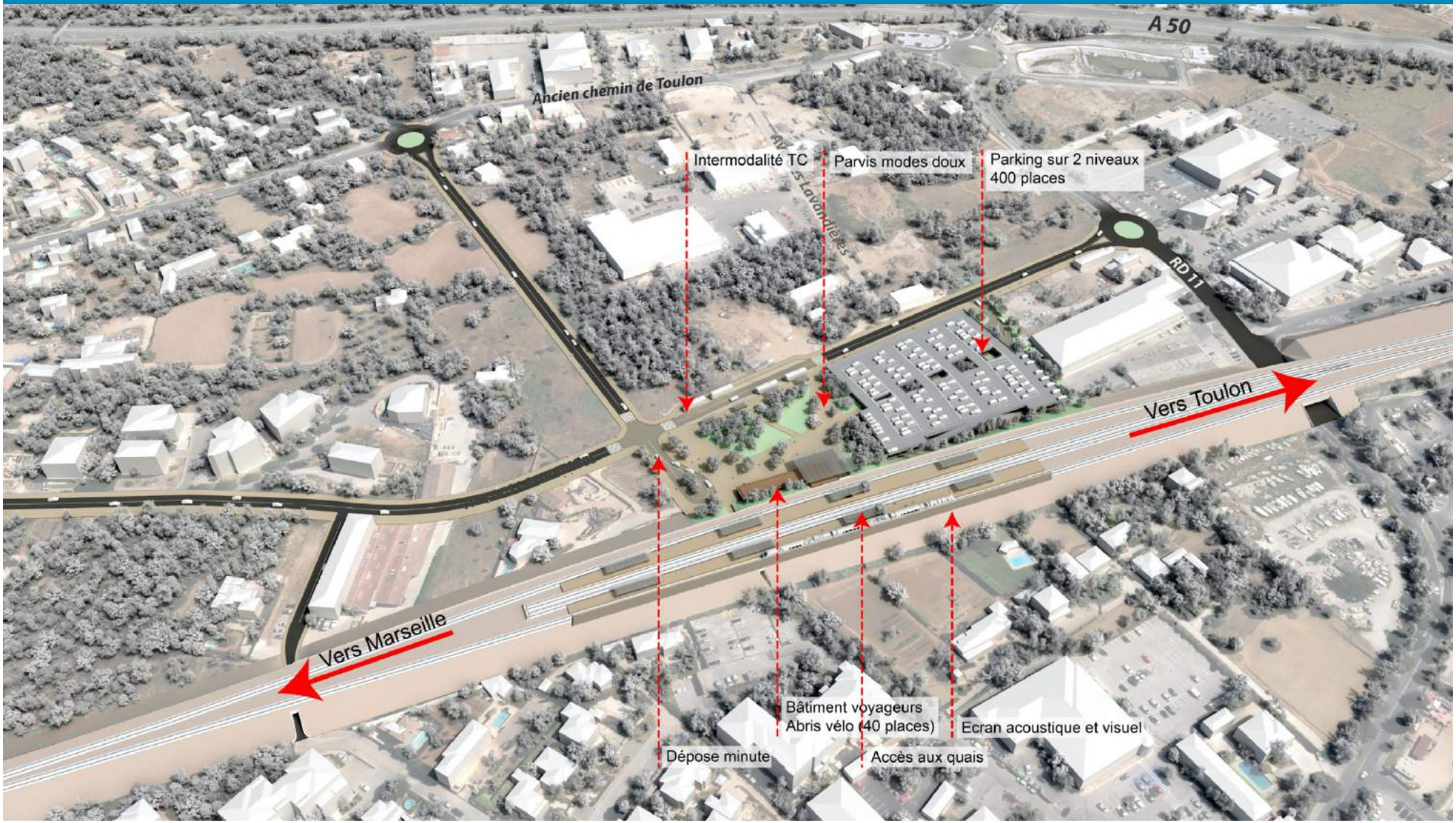

Site de Sanary-sur-Mer – situation projetée

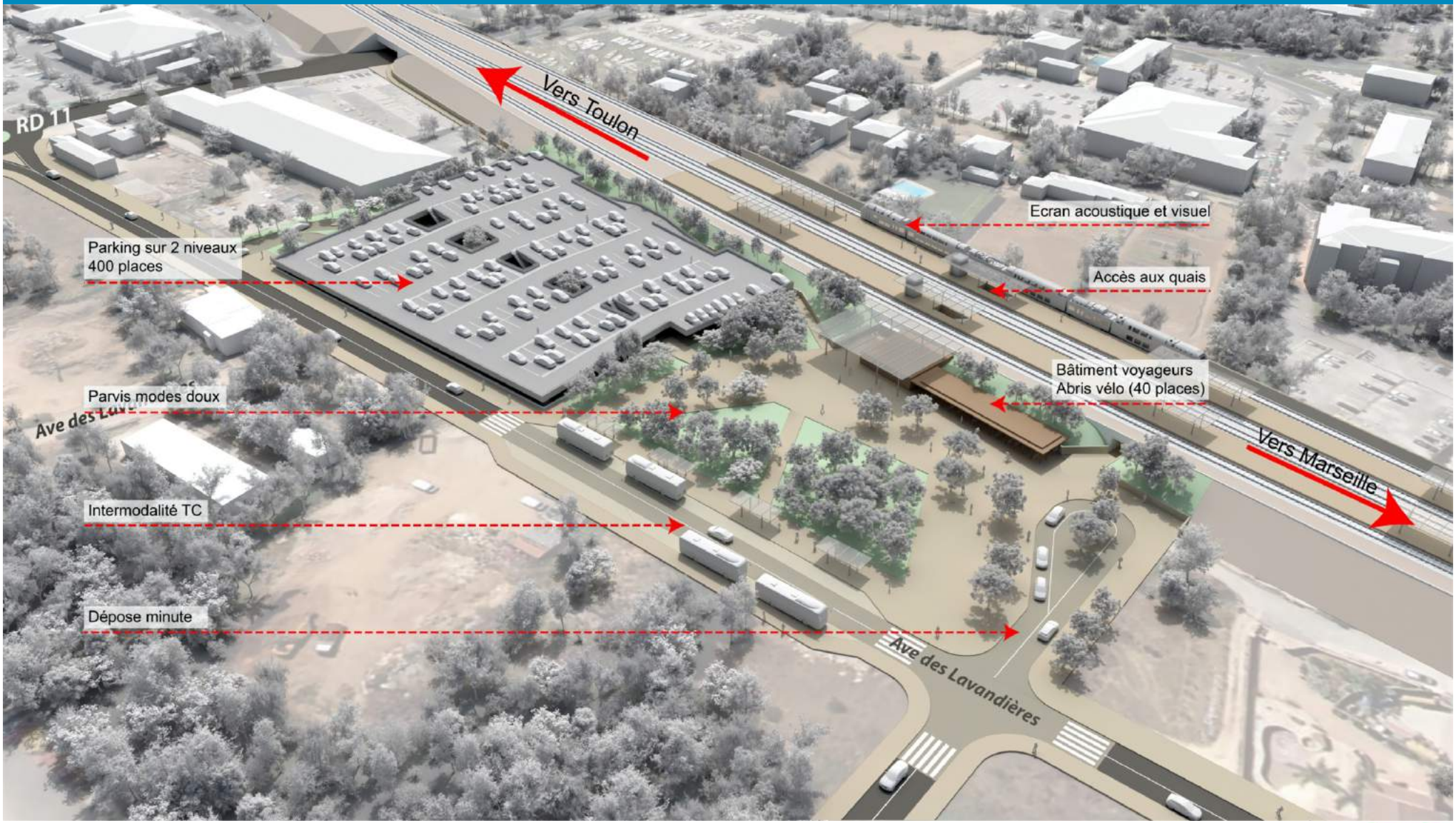

Site de Sanary-sur-Mer - coupe

Situation actuelle

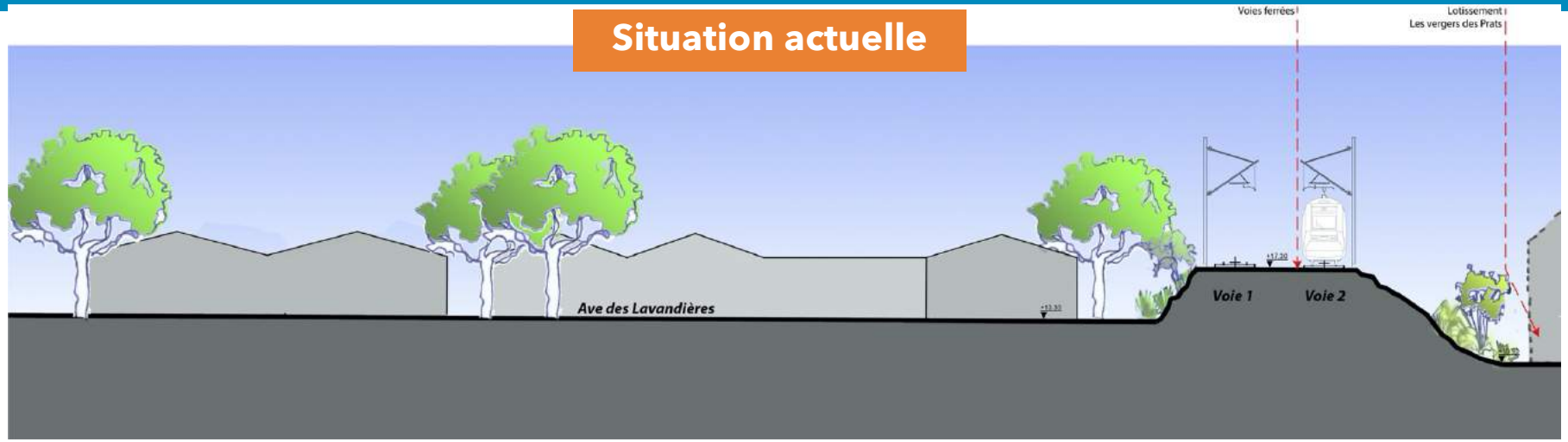

Situation projetée

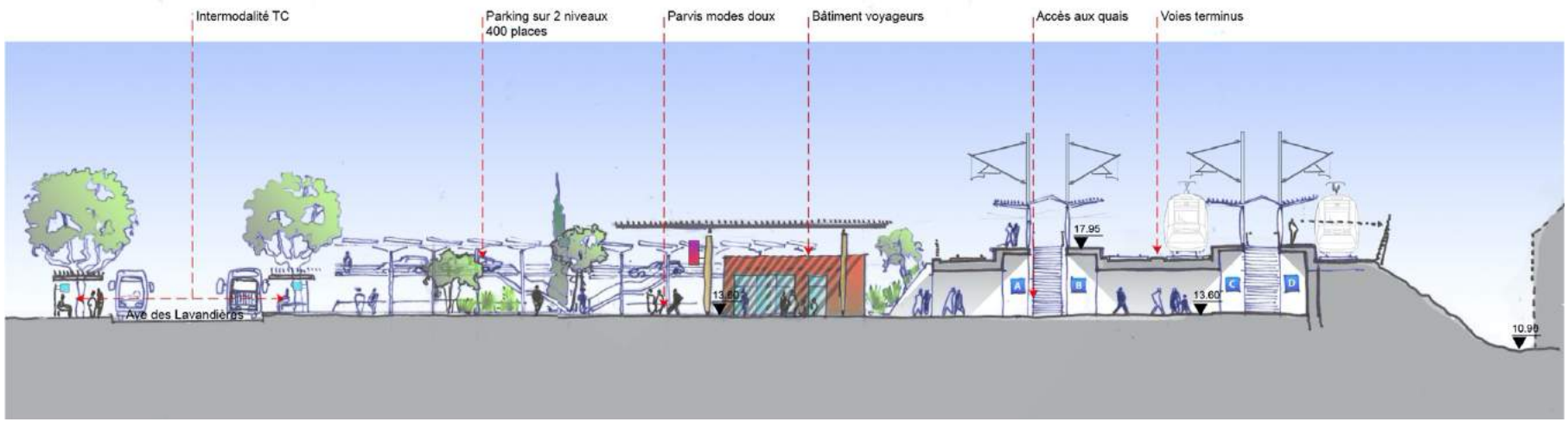

30 m

Site de Sanary-sur-Mer – modes actifs (piétons)

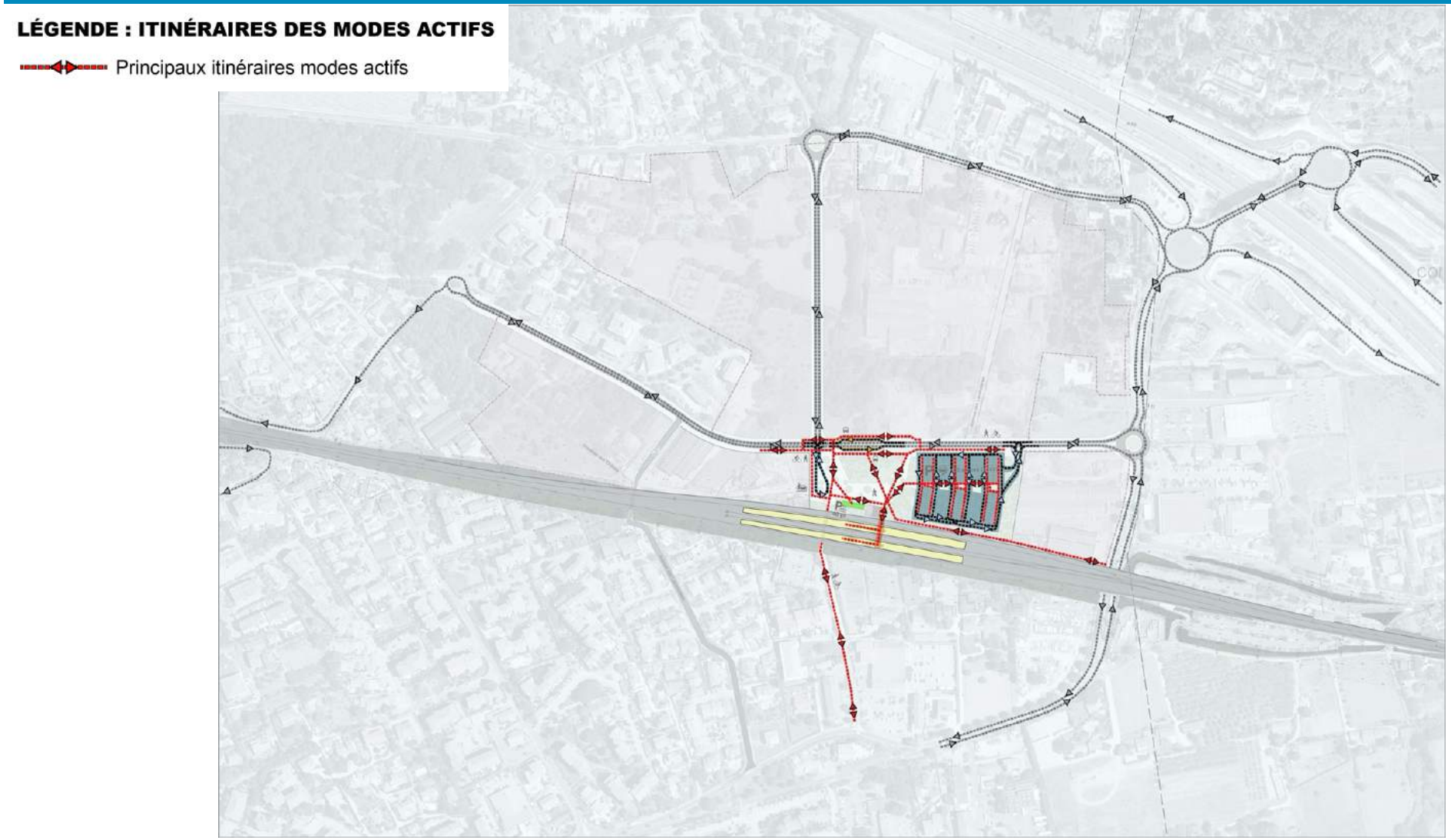

Site de Sanary-sur-Mer – schémas de circulations possibles : transport en commun

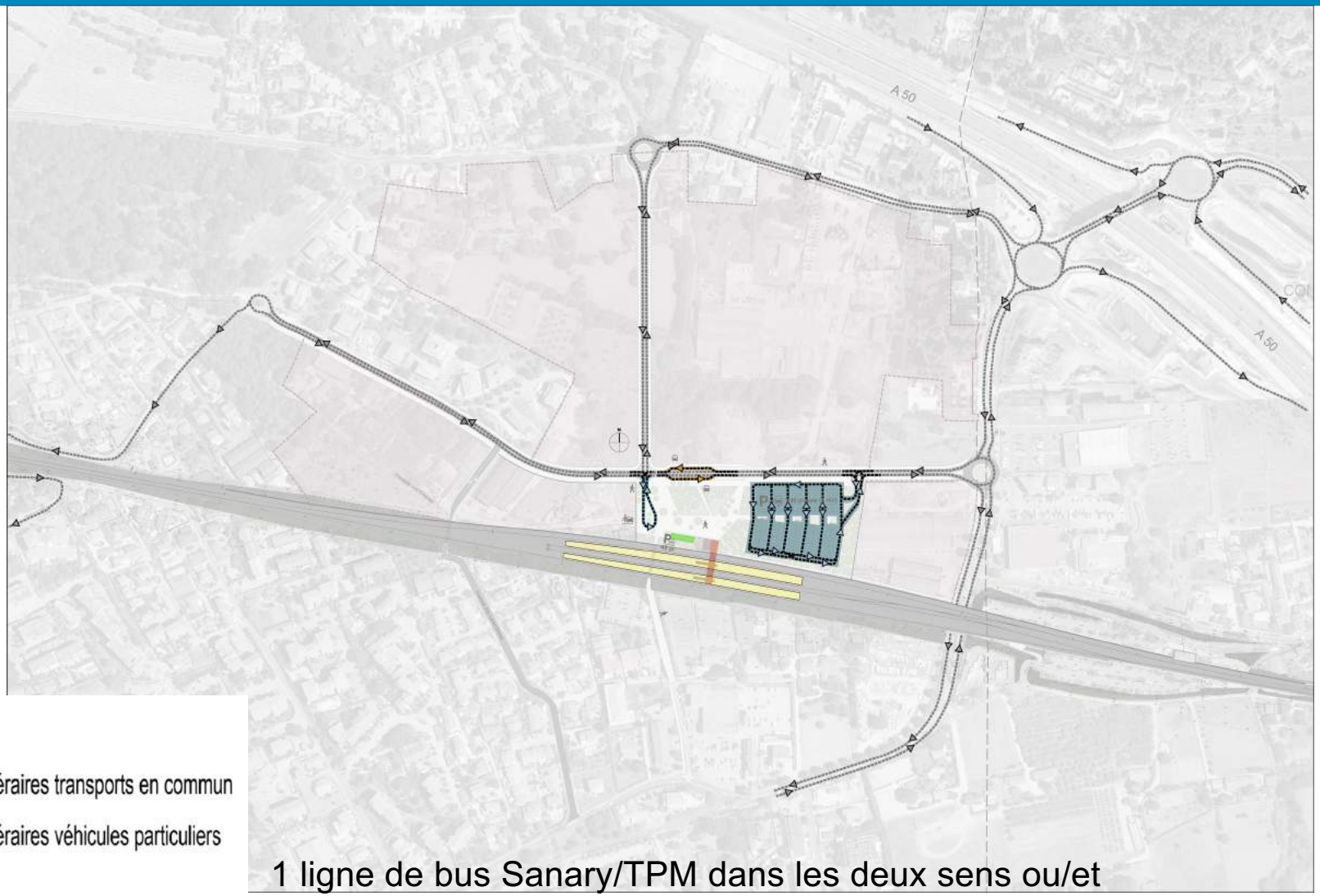

LÉGENDE :

- Principaux itinéraires transports en commun
- Principaux itinéraires véhicules particuliers
- Gare routière
- Parking
- Dépose-minute

1 ligne de bus Sanary/TPM dans les deux sens ou/et
2 lignes du centre ville à la gare et de Toulon à la gare
Schéma conçu jusqu'à 4 places de stationnement bus par sens

Site de Sanary – acquisitions foncières

Rue de l'Innovation
Avenue des Prats
Impasse des Chênes
Avenue des Lavandières
Pole d'Echange Multimodal
Passage modifié
Pont rail modifié
Sanary-sur-Mer
Ollioules
Pont rail modifié
Accès aux quais
Avenue des Lavandière
Déchetterie
Avenue des Prats
RD11 Route de Sanary

Fond : BDOrtho IGN 2017

Emprises ferroviaires actuelles
Emprises nécessaires au projet
Voie existante
Voie nouvelle en surface
Talus
Mur de soutènement
Quai nouveau ou modifié
Limite de commune ou d'arrondissement

30

0 25 50 100 m

(C) IGN Scan25 2018

Site de Sanary – acquisitions foncières

Avenue des Lavandières
Pole d'Echange Multimodal
Passage modifié
Sanary-sur-Mer
Pont rail modifié
Route de la Gare
Ollioules
Route de la Gare
Accès aux quais
Déchetterie
RD11 Route de Sanary
Six-Fours-les-Plages
N

Fond : BDOrtho IGN 2017

Emprises ferrovaires actuelles
Emprises nécessaires au projet
Voie existante
Voie nouvelle en surface
Mur de soutènement
Quai nouveau ou modifié
Limite de commune ou d'arrondissement

0 25 50 100 m

(C) IGN Scan25 2018

03. LA GARE ORIGINE-TERMINUS À ST-CYR

5 min

Site de St Cyr-sur-Mer – situation actuelle avec le projet Pradeaux gare

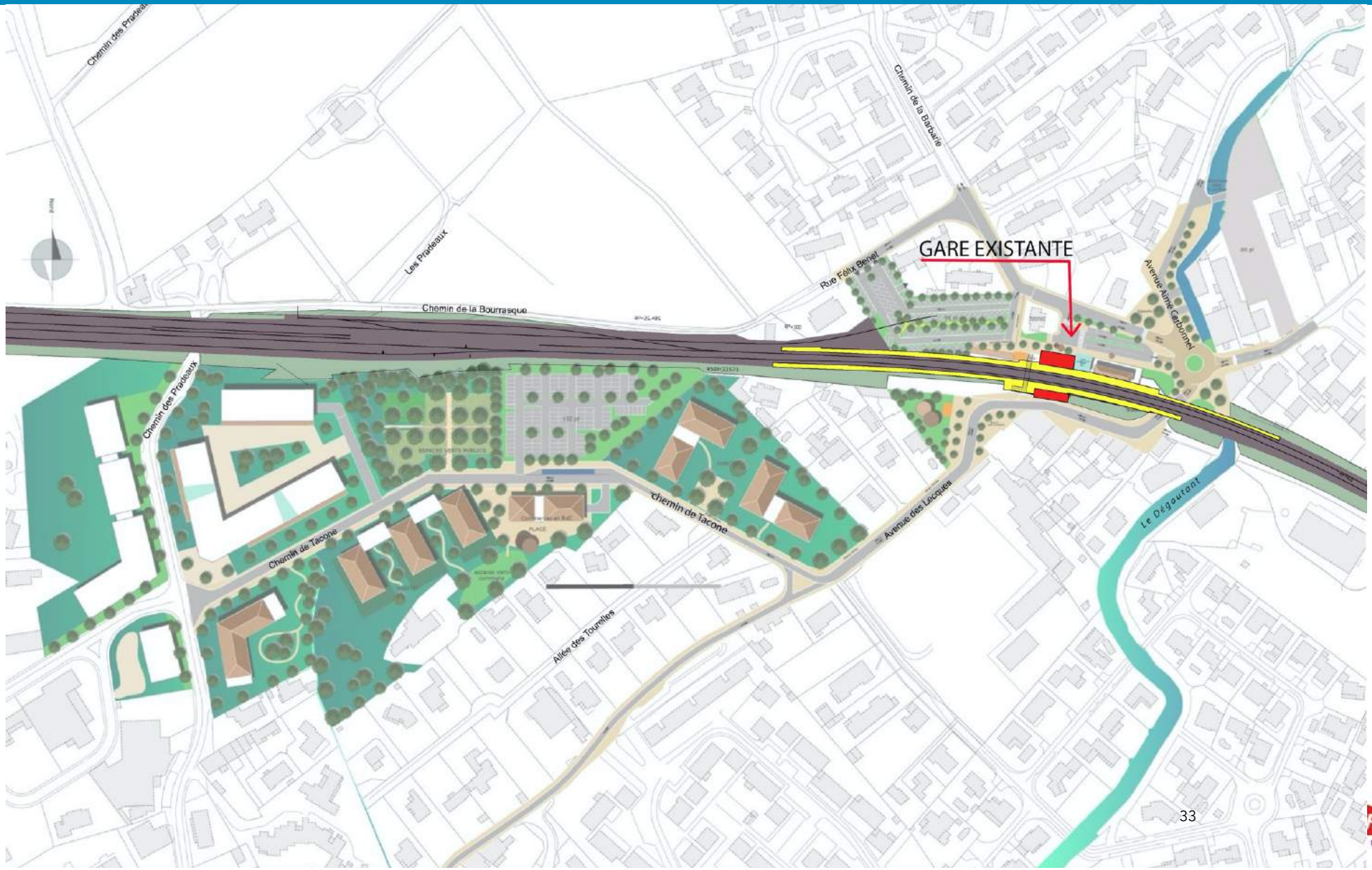

Site de St Cyr-sur-Mer- situation projetée

Un surcoût / aux autres sites d'implantations envisagés en 2019 : déplacement de la gare + parking, déplacement de 750 m de voies fret, + 50% d'itinéraires de signalisations, emprises foncières associées

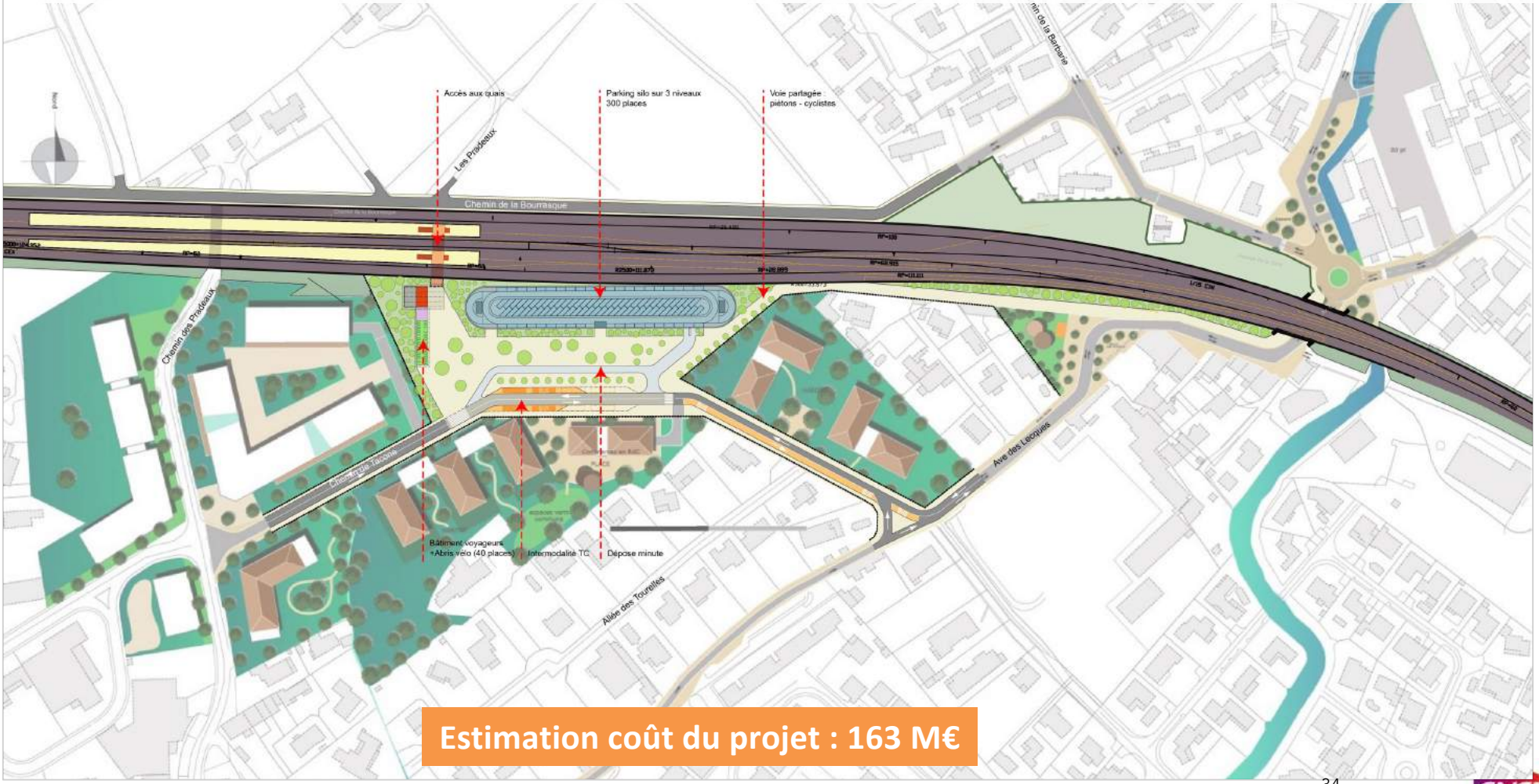

Estimation coût du projet : 163 M€

Gare de St Cyr-sur-Mer- situation projetée

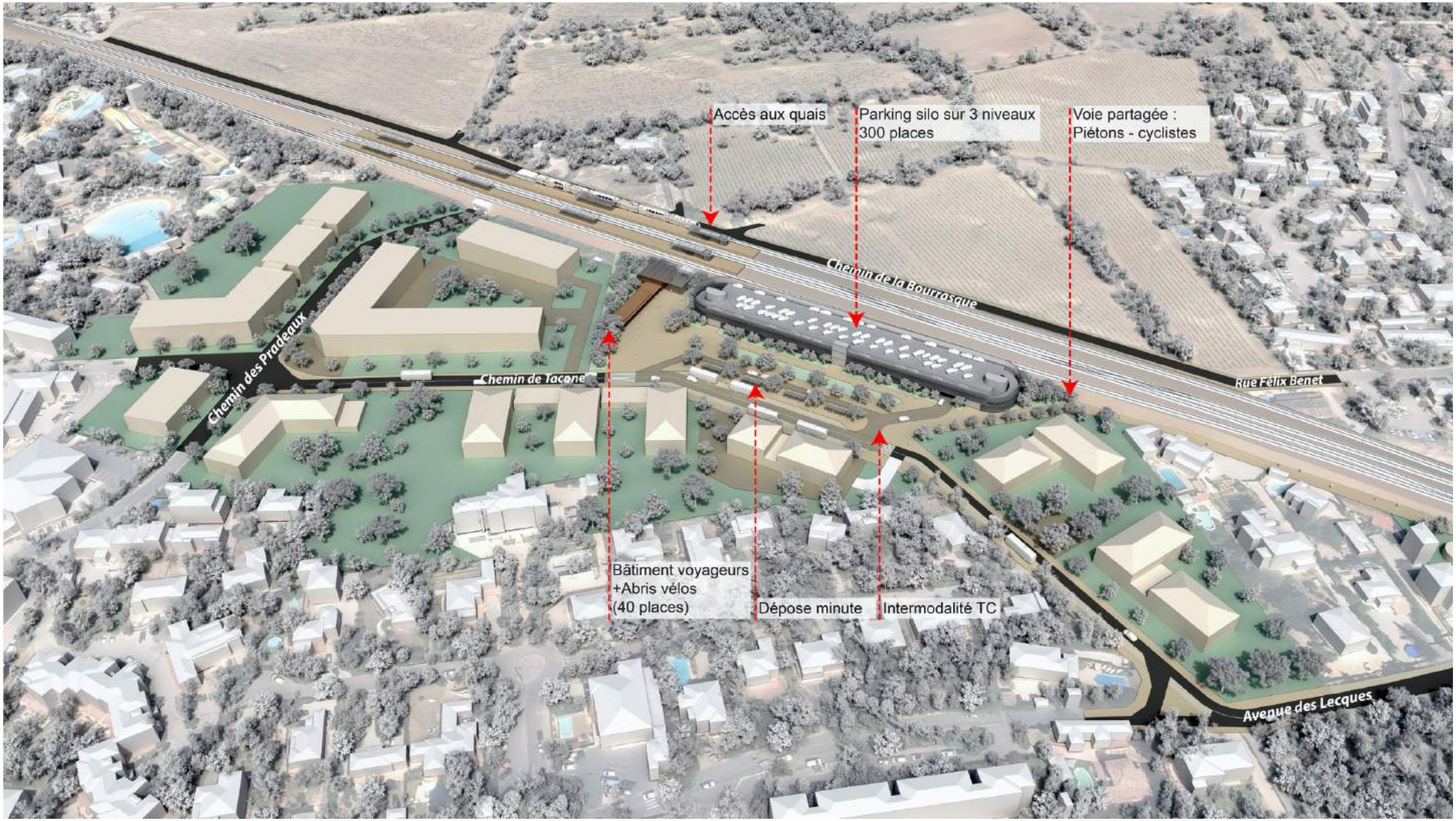

05. COMPARAISON DES VARIANTES DE GARE À SANARY ET ST CYR

8 min

Evolution comparée de la fréquentation des 4 gares de l'ouest toulonnais : montées et descentes entre 2019 et le projet

- Variante St Cyr : + 460 000
- Variante Sanary : + 340 000

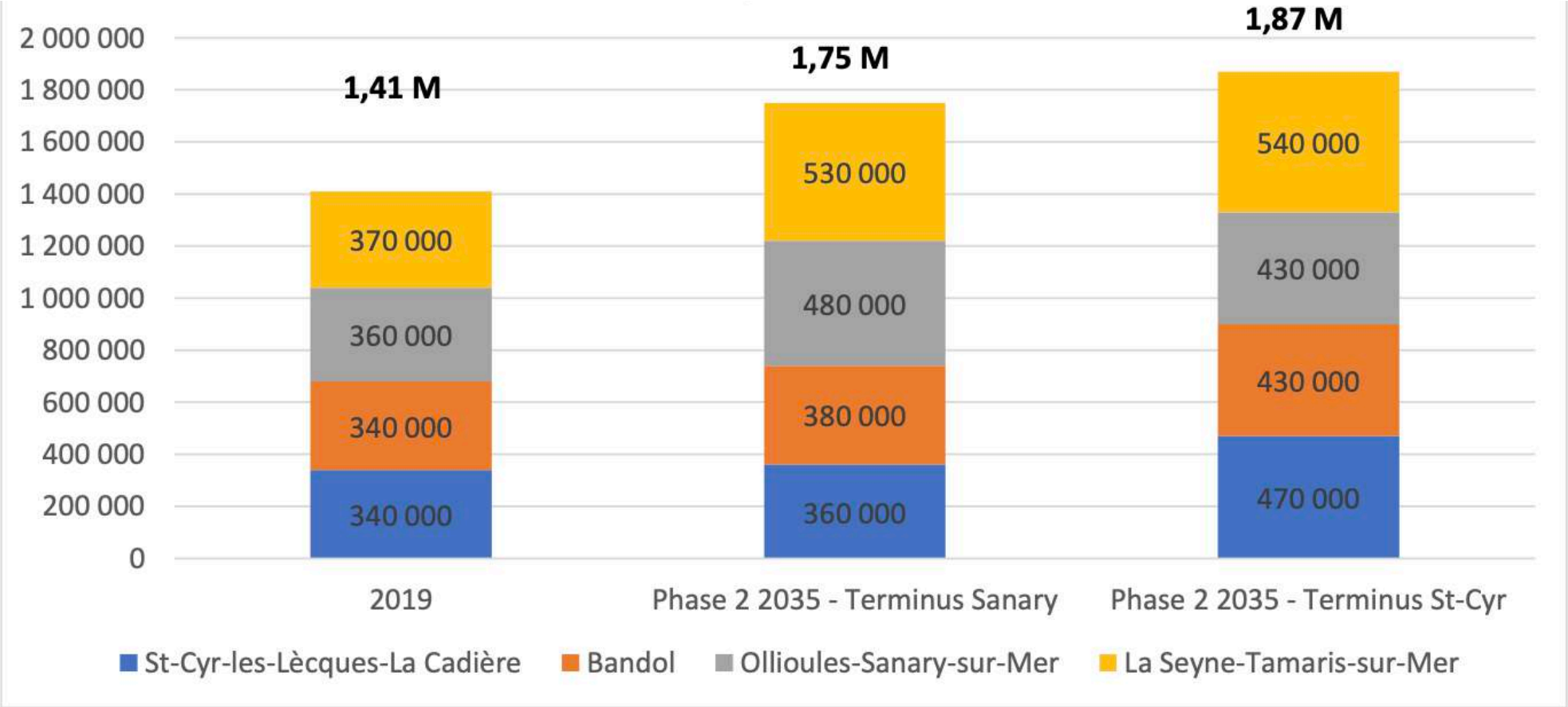

Cadencement et desserte comparées pour chaque variante : phases 1 et 2

Variante Sanary

- En phase 1
  - Cadencement 15' (non dégradé)
  - Desserte omnibus complète
- En phase 2
  - Cadencement 15' (non dégradé)
  - Desserte alternée, au moment de la circulation maximale des trains rapides, de 3 gares sur 4 pour chacun des TER Sanary – Les Arcs , au-delà de Carnoules, à choisir parmi les 4 gares suivantes : Pignans, Gonfaron, Le Luc, Vidauban

Variante St-Cyr

- En phase 1
  - Décadencement 14'/16'
  - Desserte alternée, de 3 gares sur 4 pour chacun des TER St-Cyr – Les Arcs au-delà de Carnoules, à choisir parmi les 4 gares suivantes : Pignans, Gonfaron, Le Luc, Vidauban
- En phase 2
  - Décadencement 12'/18' entre les omnibus de la navette
  - Desserte alternée, au moment de la circulation maximale des trains rapides, de 2 gares sur 4 pour chacun des TER St Cyr- les Arcs au-delà de Carnoules, à choisir parmi les 4 gares suivantes : Pignans, Gonfaron, Le Luc, Vidauban

→ Une desserte alternée en phase 2 à l'Est de Carnoules diminue l'attractivité voyageurs et le bénéfice socio-économique, plus avec un terminus sur St Cyr qu'à Sanary

Comparaison des variantes St-Cyr / Sanary

Satisfaction des objectifs de service

	CRITÈRE	SAINT-CYR-SUR-MER	SANARY-SUR-MER
Satisfaction des objectifs de service	ATTEINTE DES OBJECTIFS DE CADENCEMENT ET ROBUSTESSE EN PHASE 1 DU PROJET LNPCA	Taux d'occupation de la ligne inférieur à 90% Cadencement 16'/14'	Taux d'occupation de la ligne inférieur à 90% Cadencement 15'/15'
	ATTEINTE DES OBJECTIFS DE CADENCEMENT ET ROBUSTESSE EN PHASE 2 DU PROJET LNPCA	Taux d'occupation de la ligne inférieur à 90% Cadencement 12'/18'	Taux d'occupation de la ligne inférieur à 90% Cadencement 15'/15'
	DESSERTE GLOBALE DE L'OUEST TOULONNAIS	Couverture large de l'ouest toulonnais, au-delà même de la zone d'influence de Toulon	Desserte efficace de l'ouest Toulonnais avec rabattement grâce au nouvel échangeur autoroutier
	DESSERTE DE L'EST TOULONNAIS	Desserte alternée de 2 gares sur 4 entre Carnoules et les Arcs	Desserte alternée de 3 gares sur 4 entre Carnoules et Les Arcs

Variante défavorable

Variante plutôt défavorable, corrections possibles

Variante favorable

Variante très favorable

Comparaison des variantes St-Cyr / Sanary

Incidences pérennes sur le territoire

	CRITÈRE	SAINT-CYR-SUR-MER	SANARY-SUR-MER
Incidences pérennes sur le territoire	ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE	Cohérence avec le SRADDET[1] et le PPA 83[2]	Cohérence avec le SRADDET et le PPA 83
	IMPACTS SUR LE BÂTI	5 à 8 maisons	Pas d'impact au sud. Impact limité au périmètre de la ZAD : 2 maisons + bâti économique
	IMPACTS SUR LES ÉQUIPEMENTS	Tennis	Néant
	BRUIT ET VIBRATIONS	Mesures de réduction des bruits en gare à prévoir	Mesures de réduction des bruits en gare à prévoir
	ÉCOSYSTÈMES ET BIODIVERSITÉ	Incidences faibles	Incidences faibles
	AGRICULTURE	0,4 ha de vignoble	Friches
	INONDATION	Gare non concernée, ouvrage hydraulique d'un ruisseau à allonger pour voie fret	Non concerné
	RESSOURCE EN EAU	Non concerné	Périmètre éloigné de captage
	ACCÈS ET CIRCULATION LOCALE	Incidences sur la circulation à prendre en compte. Opportunité de réorganisation en lien avec le projet urbain	Très bon accès, intermodalité à développer. Opportunité de réorganisation en lien avec projet urbain
	ARTICULATION DE LA GARE AVEC SON ENVIRONNEMENT URBAIN	Articulation avec le projet Pradeaux Gare. Éloignement de la gare du centre-ville.	Articulation avec la ZAC de la Baou. Gare plus proche du cœur de Sanary.

Variante défavorable — Variante plutôt défavorable, corrections possibles — Variante favorable — Variante très favorable

Comparaison des variantes St-Cyr / Sanary

Enjeux de réalisation
Socio-économie

	CRITÈRE	SAINT-CYR-SUR-MER	SANARY-SUR-MER
Enjeux de réalisation	PERTURBATIONS DES CIRCULATIONS FERROVIAIRES EN PHASE TRAVAUX	Moyennes	Limitées
	DURÉE DES TRAVAUX	4 ans	3,5 ans
	INCIDENCES DES TRAVAUX POUR LES RIVERAINS	Travaux proches de maisons	Zone peu habitée au nord
Socio-éco	COÛT (CE JANVIER 2019)	163 M€	79 M€
	VOYAGEURS ANNUELS SUPPLÉMENTAIRES À L'OUEST DE TOULON / SITUATION ACTUELLE	+ 460 000	+ 340 000
	COÛTS D'EXPLOITATION RELATIFS	Coûts d'exploitation des TER plus importants : parcours des trains plus long et perte de fréquentation à l'est qui conduit à une diminution du nombre de km*voyageurs à l'échelle de la navette.	Coûts d'exploitation des TER plus faibles proportionnellement. Moins de perte de voyageurs à l'est et donc de km*voyageurs à l'échelle de la navette

Variante défavorable

Variante plutôt défavorable, corrections possibles

Variante favorable

Variante très favorable

3. ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

75 min

Echanges avec les participants

Vos questions ?
Vos contributions ?

- Sollicitez la prise de parole
- Attendez votre tour
- Présentez-vous
- Limitez votre intervention à 2 minutes maximum

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

Site internet - https://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

LES ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE SONT FINANCÉES PAR: